

Adresse

Boulevard du Château 12 - 7800 ATH

☎ 068 26 88 86

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Le mardi 25 août de 16h30 à 19h.

A partir du lundi 1er septembre de 17h à 20h30.

Plan d'accès



Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath

Habillement :
techniques spécifiques
robe et ensemble

HABILLEMENT

TECHNIQUES SPÉCIFIQUES : ROBE ET ENSEMBLE

Cette unité de formation a pour but :

- d'acquérir la maîtrise des techniques de fabrication de robe ou d'ensemble ;
- de développer le sens de l'organisation du travail, de l'autonomie et de la créativité.

Conditions d'admission

CQ d'opérateur en habillement, attestation de réussite de l'UF « Habillement : techniques d'exécution », attestation ESIT régime 2 de promotion sociale, CQ ou C2D du secondaire du domaine Habillement ou accepter de passer un test de capacités en couture.

Fréquence des cours

Mardi du 15/09/2015 au 14/06/2016 de 8h00 à 13h

Mercredi du 11/05/2015 au 15/06/2016 de 8h00 à 13h

Titre obtenu

Attestation de réussite en

« Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble »
de niveau secondaire supérieur de transition

Droits d'inscription

*97,80 €

20 € pour les demandeurs d'emploi,
les étudiants de moins de 18 ans,
les bénéficiaires de l'Awiph,
les bénéficiaires du CPAS,
les professeurs sous certaines conditions.

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente. ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription